

## MAIRIE - ESSUILES

Délibération n° 2022-25

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 03 octobre 2022

Date de l'affichage : 03 octobre 2022

En exercice : 14

Présent(s) : 11

Absent(s) : 3

Pouvoir(s) : 1

Le dix octobre deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier Dassault, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : PETIT Emeline, FLAMAND Isabelle, CHANTRELLE Fabienne, LEPILLET Sonia, SCHNEIDER Christian, REZONJA Philippe, BREGÉARD Michel, RICHARD Thierry, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël

Absents excusés : CANO Clélia, DORTU Nadine

Absent : WINDERICKX Jean-Luc

Pouvoirs : CANO Clélia donne pouvoir à REZONJA Philippe

Secrétaire de séance : RICHARD Thierry

### Objet : Association Foncière – Renouvellement des membres du bureau.

M. le Maire donne lecture du courrier du 04 juillet 2022 de la Direction Départementale des Territoires concernant le renouvellement des membres de l'Association Foncière d'Essuiles, dont les propriétaires sont renouvelés tous les six et sont rééligibles.

La commune doit nommer 3 membres qui soient obligatoirement propriétaires exploitants ou non (3 titulaires et 2 suppléants) autres que ceux désignés par la Chambre d'Agriculture, tout en évitant dans la mesure du possible, que plusieurs membres d'une même famille ne fassent partie de ce bureau.

M. le Maire rappelle les personnes désignées par la Chambre d'Agriculture :

Titulaires : BEEUWSAERT Maurice, BEEUWSAERT Romuald, MATHYS François

Suppléants : CHARTIER Anne, DELAÉY Jean-Luc

M. le Maire propose de reconduire à l'identique les membres du précédent bureau qui se présentent comme suit :

Titulaires : VANDEWALLE Régis, WINDERICKX Jean-Luc, MATHYS Christiane

Suppléants : CHANTRELLE Sébastien, COMPAGNIE Patrick

Le représentant du Conseil Municipal : JOSSELIN Valéry

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**Approuve** les propositions faites par M. le Maire de désigner les propriétaires nommés ci-dessus,

**Autorise** M. le Maire à prendre tout acte afférent.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Maire,  
Régis VANDEWALLE

